



JOURN@L FOOT

N°514 DU 7 AVRIL 2022

ATTENTION !

Au cours de ces dernières semaines plusieurs accidents sont à déplorer sur nos stades, dont certains très graves. Nous rappelons que **tous les pratiquants et pratiquantes du club, quel que soit leur âge doivent être obligatoirement licenciés.**

Tous les dirigeants, encadrants, responsables d'équipes doivent posséder une licences «dirigeant». Les bénévoles du club n'ayant pas le statut de dirigeants doivent posséder une licences « bénévoles» (à tarif réduit). A défaut de licence, et en cas d'accident, LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DU PRESIDENT serait engagée ! Par ailleurs pour les titulaires d'une licence de joueurs ou arbitres, la souscription d'une licence «dirigeant» dans ce même club est gratuite !

COUPE DE FRANCE

Le 1er tour de la Coupe de France aura lieu le 28 Août 2022.

MEDAILLES DE DISTRICT

Demande à adresser au DISTRICT, date limite le 30 avril 2022.

PERMANENCE TELEPHONIQUE

Week-end du 9 et 10 avril 2022
Jean Michel BAULMONT : 06 01 82 89 82

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1
REGLEMENTS P3
DISCIPLINE P4
FUTSAL P8
TECHNIQUE P5
ARBITRAGE P11
FEMININES P12
JEUNES/SPORTIVE P13

COMPTE RENDU COMITE DE DIRECTION DU 14 MARS 2022

Présents : D Allard – B Bard – JM Baulmont – P Bernard – P Boisson – M Caruso – B Cheneval – P Chevrier – E Dupré – C Grange – G Laverrière – L Lutz – D Marel – G Moscato – D Mouchet – A Parent – C Perrissin – M Poirrier – L Quetstroey – A Rosset – JD Roux – F Sussey

Excusés : A Badin – J Petit – C Sanavio

Salariée invitée : S Janssoone

Présentation de la synthèse du plan DAP (Développement et Animation des Pratiques) du District

Sandrine Janssoone présente le schéma territorial finalisé pour le District HSPG

Les points essentiels :

- dossiers de pratique : football des jeunes, football des enfants, structuration des clubs, futsal, beach soccer, pratique loisirs, pratique féminines, football en milieu scolaire
- dossier en cours de réflexion : pratique inclusive (liaison avec le handicap) et football des adultes

Laurent Quetstroey et Pierre Boison complètent les informations relatives aux objectifs du District sur les 3 prochaines saisons.

Evénements

- Journée Festival U13 le 23/04 à Divonne – 14 personnes du Comité seront présentes. L'organisation des tâches sera présentée dans les prochains jours.
- Journée du Foot Féminin : le 4 juin au Parc des Sports à Annecy
- Journée Nationale des U7 : le 18 juin à Annecy le Vieux
- Soirée remise des Labels et des récompenses : le 1^{er} juillet à l'amphithéâtre du Crédit Agricole aux Glaisins à Annecy le Vieux

Complément du CR du Bureau du 07/03

- ES Seynod : dossier hors délai : le Comité de Direction ne peut faire valoir son droit d'évocation
- Journée des Bénévoles du 07/05 : le planning reste à finaliser – D Allard transmettra la liste des participants pour le District

Commissions

Coupe :

- 8^{ème} de finale seniors et tour de cadrage jeunes à Pâques
- 8^{ème} de finale jeunes le 01/05
- ¼ de finale à l'Ascension
- ½ finale à Pentecôte
- Finales à Ville la Grand le samedi 11 juin et le dimanche 12 juin

Arbitrage

- 251 arbitres à ce jour contre 248 pour la saison précédente
- Séminaire de l'arbitrage de février à Tola Vologe :
 - Présentation d'un audit réalisé par B Bastien qui donnera des pistes d'amélioration pour les différentes composantes de l'arbitrage
 - Présentation des modifications au Statut de l'Arbitrage fédéral votées à l'Assemblée Générale d'Hiver de la FFF. Une première présentation sera faite au District pour la réunion du Statut de l'Arbitrage le 24/03
 - Les stages des arbitres ont eu lieu les 5 et 6 février dernier avec une forte participation
 - Un arbitre a été sanctionné de 3 mois d'interdiction de désignation pour présentation d'un faux pass vaccinal

Terrain :

- Alain Rosset, Président de la CDTIS a participé au séminaire à Clairefontaine pour la présentation des

- nouveaux textes réglementaires
- FAFA – dossier en cours
 - CHERAN : sécurisation d'un terrain : en attente de validation
 - DINGY : dossier pour éclairage et vestiaires
 - Un état des dossiers et des demandes préalables en cours est à transmettre à la Ligue
 - Relancer les clubs pour les nouvelles demandes

Foot Handicap :

- M Poirrier se pose des questions sur le contenu du DAP
- Demande à connaître le coût réel des licences et les prérogatives liées à chaque type de licences
- Licence volontaire : D Allard rappelle que ces licences sont attribuées pour les activités hors compétition (non valable FMI) et s'inscrivent dans le cadre du contrôle d'honorabilité des dirigeants et intervenants au sein des clubs.

Futsal :

La finale de la Coupe de France Futsal seniors sera organisée par la LAURAFoot.

Finances :

- ANS : les demandes devront être adressées avant le 30 mai
- Formation à faire auprès des clubs du District

Remerciements du Président Denis ALLARD et clôture de la séance.

CLUB NON A JOUR AVEC LE RELEVÉ N°2 (PAYABLE AU 15/02)

ARTHAZ SPORTS

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

Décès de M. Monteil Henri.

DIVERS :

Plaquette sportive Evian

Préfecture de Haute Savoie : Changement d'heure de la réunion plénière de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Jeunesse et Sports : Report soirée d'information sur le sport santé, bien être.

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission d'Appel :

Le Lyaud/Armoy

Commission de Discipline :

Mugnier – Randu – Assah – Chaffard – Jux – Masson – Ducate – Soares – Ben Abbou
ASC Sallanches – US Annemasse – Allinges - Echenevex

Commission des Jeunes :

GC Ussets – USAV - CO Chavanod – AS Lac Bleu – FC St Cergues – GJ Armoy Lyaud Perrignier – F. Sud Gessien – ASP Villaz
– GFA RV – Arthaz – Haut Giffre – Aravis – La Balme – Argonay – Beaumont/Collonges – Bonneville - Morzine

Commission Sportive :

Marignier – CS Vacheresse – ES Meythet – Pays de Gex – Villaz – Evian – St-Jeorien - Amphion

Commission des Règlements :

US Pringy - ESCO

Commission Féminines :

Beaumont Collonges FC – CS St Pierre – Ayze – Pers Jussy

Commission de l'Arbitrage :

ES Valleiry – GFA RV
Ferreira - Fournier

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Ferreira - Fournier
CS Vacheresse

Commission du Statut des Educateurs :

Bons en Chablais

Commission des Délégués :

AS Portugais

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 04/04/2022

Publiée le 07/04/2022

DECISION

MATCH n°23404644

DOSSIER N° 514/51 : ESCO 1 – PRINGY 2 – SENIORS D2 Poule B du 27/03/2022

En la forme :

La réserve d'avant match d'après-match formulée par le club de PRINGY portant sur le fait « que le joueur d'ESCO, Mr

SOLER Morgan serait en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant que le joueur SOLER Morgan, a été sanctionné par la Commission de Discipline, lors de sa réunion du 14 mars 2022, d'un match ferme pour cumul d'avertissements à compter du 21 mars 2022

Considérant qu'il ressort de l'article 226 des Règlements Généraux de la FFF que « *la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition* » :

Considérant que cette sanction a été publiée le 17 mars 2022 et qu'elle n'a pas été contestée

Considérant que l'équipe 1 d'ESCO n'a disputé aucune rencontre officielle précédant la rencontre ESCO 1 / PRINGY 2 citée en référence et ce depuis le 13 mars 2022. (ESCO 1/ BEAUMONT COLLONGES 1)

Attendu que le joueur SOLER Morgan n'a donc pas purgé son match de suspension et n'était donc pas qualifié pour participer à la rencontre sus nommée ;

Enfin, considérant, qu'en application de l'article 226.4 des Règlements Généraux de la FFF, la Commission des Règlements dit que le joueur SOLER Morgan a purgé son match de suspension lors de cette rencontre mais lui inflige une suspension d'un match ferme à compter du 11 avril 2022 pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe d'ESCO 1 pour en reporter le gain à l'équipe de PRINGY 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultat :

ESCO 1 : -1 pt
 PRINGY 2 : 3 pts
 ESCO 1 : 0 but
 PRINGY 2 : 1 but

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).

COMMISSION DISCIPLINE

Président de séance : Pierre BERNARD

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO

Présents : Denis MOUCHET, Philippe CHEVRIER

Réunion du lundi 04-04-2022

Publié le jeudi 07-04-2022

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que : Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le

constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDES DE RAPPORTS

Match N° 23403903 Seniors D1 du 26/03/2022

FC BALLAISON – ES SEYNOD

Demande de rapport au joueur **COUSIN Grégoire** de ES SEYNOD sur son comportement à l'encontre d'un joueur adverse pendant et après la rencontre, et ce pour le samedi 16/04/2022 dernier délai.

Match N° 24140191 U20 D2 du 26/03/2022

FC FORON – ENT. ST JEOIRE LA TOUR

Demande de rapport au joueur **BYTYQI Fatos** du FC Foron sur ses propos tenus à l'encontre de l'arbitre, du club adverse et du District après la rencontre et ce pour le samedi 16/04/2022 dernier délai.

Match N°23404063 Senior D2 poule B du 06-03-2022

CS LA BALME DE SILLINGY – ESC OLYMPIQUE

Demande de rapport à l'arbitre de la rencontre sur les éventuels incidents survenus pendant la rencontre, et ce pour le samedi 16/04/2022 dernier délai.

Match N°23405671 Senior D4 poule B du 26-03-2022

ASC SALLANCHES II – CA BONNEVILLE II

Demande de rapport au club du **CA BONNEVILLE** sur les incidents survenus pendant et après la rencontre, et ce pour le samedi 16/04/2022 dernier délai.

DOSSIERS REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier N° 32- 511/53181.1

Match N°24124885 U17 D2 Poule B du 12/03/2022

CS2A 1 – MARIGNIER 1

Dossier N° 34- 514/50522-2

Match N° 23405254 Seniors D3 – Poule C du 27/03/2022

US SEMNOZ-VIEUGY II – FC CRUSEILLES II

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N° 32- 511/53181.1

Match N°24124885 U17 D2 Poule B du 12/03/2022

CS2A 1 – MARIGNIER 1

Sont convoqués le mardi 12 avril 2022 à 18h30

L'arbitre :

BOUAICHA Zakaria

CS2A :

Le Président ou son représentant

PERRET Frédéric, arbitre assistant

HAMADA Mohamed, délégué

LATRON Morgan, éducateur

DECOUTURE Lyderic, joueur n°6 et son tuteur légal

THABUIS Lucas, joueur n°4 et son tuteur légal

MARIGNIER :

Président ou son représentant

RIBEIRO Amado, arbitre assistant

LOBRY Océane, éducatrice

CALISKAN Yasin, joueur n°8 et son tuteur légal

KANOUTE Isaac, joueur n°9 et son tuteur légal

OZTURK Mikail, joueur n°12 et son tuteur légal

Dossier N° 33- 511/50013.2

Match N°23403893 Seniors D1 du 12/03/2022

ANNECY LE VIEUX 2 – ALLINGES 1

Sont convoqués le mardi 26 avril 2022 à 19h30 (ATTENTION CHANGEMENT DE DATE)

L'arbitre :

SALHI Malek

ANNECY LE VIEUX :

Le Président ou son représentant

CHAFFARD Gilles, délégué

FALCONNIER Laurent, éducateur

LUWONGO MANGANI Sylvestre, capitaine

ALLINGES :

Le Président ou son représentant

MARTIN Stéphane, éducateur

ESCOFFIER Valentin, capitaine

KADIM Marouane, joueur n°14

Dossier N° 29- 510/50179-1

Match N° 23404059 Seniors D2 – Poule B du 27/02/2022

FC BEAUMONT COLLONGES – CRAN OLYMPIQUE

Sont convoqués le mardi 26 avril 2022 à 18h30

L'arbitre :

BADIN Amandine

FC BEAUMONT COLLONGES :

Le Président ou son représentant

LAVERRIERE Gérard, arbitre assistant

HYVERT Romain, capitaine

HENRY Emmanuel, délégué

DUARTE SILVA FERNAND Nelson, éducateur

DEDA Ardi, spectateur licencié

CRAN OLYMPIQUE :

Le Président ou son représentant

EL BOUAMRANI Rabir, arbitre assistant

GERLIER Maxime, capitaine

RYASCOFF David, éducateur

EL HYHY Mohammed, joueur n°3

TANG Kevin, spectateur licencié

Dossier N° 30- 511/50252-2

Match N°23404645 Seniors D3 – Poule A du 06/03/2022

MARIGNIER SPORT II – ET. SP CLUSIENNE

Sont convoqués le mardi 19 avril 2022 à 20h

L'arbitre :

BELARBI Badr

KHIARI Abdelkader observateur d'arbitre

MARIGNIER SPORT II :

Le Président ou son représentant
 YAHYAOUI Ishak, arbitre assistant
 RIPPA Maxime, délégué
 CAMAZZOLA Guillaume, éducateur
 ZANIN Benoit, capitaine

ES. SP. CLUSIENNE :

Le Président ou son représentant
 BELHI Farouk, arbitre assistant
 Mr. X, éducateur
 OULED SAAD Rayane, joueur n°8
 REJAIBIA Scander, joueur n°9

Dossier N° 31- 511/50783-1**Match N° 23405647 Seniors D4 – Poule C du 06/03/2022****ENT ST JEOIRE LA TOUR II – CA BONNEVILLE II****Sont convoqués le mardi 19 avril 2022 à 19h****L'arbitre :**

FREDERIC Hugo

ENT. ST JEOIRE LA TOUR

Le Président ou son représentant
 GOBERT Nathan, arbitre assistant
 VERDAN ROULET Thomas, délégué
 MORETTO Stéphane, éducateur
 REIS David, capitaine

CA BONNEVILLE :

Le Président ou son représentant
 ES SALHI Abdelghani, arbitre assistant
 SALHI Oualid, éducateur
 KHEZNADJI Toufik, capitaine

CONVOCATION CONFRONTATION**Dossier N° 01- 513/50014.2****Match N°23403894 Seniors D1 du 13/03/2022****AS SILLINGY – MARIGNIER SPORT****Sont convoqués le lundi 2 mai 2022 à 18h30****L'arbitre :**

TEXEIRA MONTEIRO Pedro

AS SILLINGY

Le Président ou son représentant
 BOUSSOT Tom, joueur n°3

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

FORFAIT GENERAL DU CLUB DE L'ODYSSEE

Le club de L'ODYSSEE doit 85 euros au District 73

Indemnités dues aux clubs qui se sont déplacés à L'ODYSSEE et qui doivent transiter par le District 73:

- 24170519 ODYSSEE contre FLAC2 50KMS*2= 100 euros
- 24170524 ODYSSEE contre FC RUMILLY VALLIERES 62KMS*2=124 euros
- 24170536 ODYSSEE contre A S THONON 44 KMS*2= 88 euros
- 24170548 ODYSSEE contre MARNAZ FC 50 KMS *2= 100 euros
- 24170640 ODYSSEE contre AFROCHETTE O 124KMS*2= 248 euros
- 24170580 ODYSSEE contre AIX FC 78KMS*2=156 euros

Les districts espèrent que le club de l'ODYSSEE se remettra très vite de ce mauvais passage et sera présent lors de la prochaine saison.

JOURNEE N°11

24170578 **US CHARTREUSE GUIERS contre FC RUMILLY VALLIERES**

MERCREDI 27 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASE DES ECHELLES AUX ECHELLES 73

24170587 **CBF 74 contre FC MARNAZ**

DIMANCHE 13 MARS 2022 A 19H00 AU GYMNASE P BRIFFOD 74 BONNEVILLE

TOUJOURS EN ATTENTE DE FEUILLE DE MATCH.

JOURNEE N°15

24170599 **FC MARNAZ contre CHARTREUSE GUIERS U S**

MERCREDI 08 JUIN 2022 A 19H30 GYMNASE ROSSET 74460 MARNAZ

JOURNEE N°16

24170610 **FUTSAL LAC ANNECY 2 contre FC RUMILLY VALLIERES**

SAMEDI 09 AVRIL 2022 A 18H30 GYMNASE SOMMEILLER RUE DES SOEURS BLANCHES 74000 ANNECY

24170609 **AIX FC contre FUTSAL BOURGET UNITED 1**

SAMEDI 09 AVRIL 2022 A 20H00 GYMNASE GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS

24170605 **A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre CHARTREUSE GUIERS US**

VENDREDI 08 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170607 **AS THONON contre A FUTSAL ROCHETTE 2**

DIMANCHE 24 AVRIL A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170608 **F BOURGET UNITED 2 contre MARNAZ FC**

JEUDI 07 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

JOURNEE N°17

AIX FC contre THONON AS

SAMEDI 16 AVRIL 2022 A 20H00 AU GYMNASE GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS

CBF 74 contre A F ROCHETTE O 2

DIMANCHE 10 AVRIL 2022 A 19H00 GYMNASE P FALLION 74130 BONNEVILLE

A F ROCHETTE O 1 contre F C RUMILLY VALLIERES

VENDREDI 15 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

CHARTREUSE GUIERS US contre F BOURGET UNITED 2

MERCREDI 13 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASE DES ECHELLES 73360 LES ECHELLES

FC MARNAZ EXEMPT

F BOURGET UNITED 1 contre F L ANNECY 2
JEUDI 14 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

JOURNEE N°18

24170618 AIX FC contre CBF 74

SAMEDI 23 AVRIL 2022 A 20H00 GYMNASSE GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS

24170619 FUTSAL LAC ANNECY 2 contre AS THONON

SAMEDI 23 AVRIL 2022 A 18H30 GYMNASSE DES SŒURS BLANCHES 74000 ANNECY

24170620 A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre F C MARNAZ

VENDREDI 22 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASSE DU CENTENAIRES 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170621 FCRUMILLY VALLIERES contre FUTSAL BOURGET UNITED

DIMANCHE 24 AVRIL 2022 A 19H30 GYMNASSE MONERY 74150 RUMILLY

24170617 FUTSAL BOURGET UNITED 2 contre A FUTSAL ROCHETTE O

JEUDI 21 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

24170622 EXEMPT US CHARTREUSE GUIERS

MATCHS EN RETARD OU REPROGRAMMES

24170549 AS THONON contre AIX FC LE DIMANCHE 08 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170642 AS THONON contre CBF 74 LE DIMANCHE 22 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170555 F BOURGET UNITED 1 contre FC RUMILLY VALLIERES JEUDI 28 AVRIL 2022 A 21H00

GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre AS THONON se jouera le vendredi 20 MAI 2022 à 21h00 au gymnase du centenaire 73110 VALGELON LA ROCHETTE

F BOURGET UNITED 2 contre FC RUMILLY VALLIERES JEUDI 19 MAI 2022 A 21H00

GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

A l'attention des clubs FBU et MARNAZ, il faut trouver une date pour votre rencontre remise du mercredi 02 Février 2022.

AIX FC contre FUTSAL LAC ANNECY 2 en attente de proposition de date.

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Projet club et Labels

Les clubs souhaitant s'informer sur l'autodiagnostic du Projet Club, renouveler leur Label ou entrer dans une nouvelle démarche de Label, sont invités à participer à la réunion d'information qui aura lieu :

Vendredi 15 avril 2022

de 19h15 à 20h45

(en visio)

Lien de connexion : <https://meet.starleaf.com/4914860034/app>

Vous avez des questions précises à soumettre dans le cadre de la réunion, informez-nous sur ce lien : https://padlet.com/sand_ct74/s0j4rx5o5t80

Clubs arrivant en fin de droit en juin 2023

- FC Ballaison (Label Jeunes FFF Crédit Agricole)

- FC Beaumont Collonges (Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines)

- Ent. St Jeoire la Tour (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*)
- Marignier Sport (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Féminines*)
- CS Morzine Vallée d'Aulps (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*)
- AS Sillingy (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole*)
- AS Thonon (*Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines*)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Festi-Foot

Matin : Accueil de **9h à 9h20** –Fin à 12h

Après-midi : Accueil de **13h à 13h20** –Fin 16h

09.04 : Chavanod

Clubs invités le matin (24) : Chavanod (5) – Epagny (5) – Foot Sud 74 (2) – Lac Bleu (3) – Lanfonnet (4) – Thônes (2) – Villaz (3)

Clubs invités l'après-midi (19) : Annecy (4) – Aravis (2) – Cran (1) – Dingy (1) – La Balme (2) – La Filière (4) – Pringy (5)

Journée Nationale des u7

Annecy le Vieux le **samedi 18 Juin 2022**

Feuilles de plateaux manquantes

Afin d'éviter les amendes pour feuilles de matchs manquantes (50€), nous demandons aux responsables de plateaux et éducateurs de nous faire parvenir une feuille de match (U7 - U9 – U11) avec le motif du report.

U9

Le 12.02.2022

Sauverny 1 – Brevon 1 – Léman 1 – Anthy Margencel 3 – Sallanches 4 – Marnaz 1 - Pringy 6 - Ville la Grand 1 - St Jeoire La Tour 1 - US AAG 17

Le 05.03.2022

Pringy 1

Le 19.03.2022

Vuache 1 – Seynod 2 - Semnoz Vieugy 3 - Mont Blanc 3 - Ht Giffre 3

Le 26.03.2022

Chamonix 1 – Bonneville 4 – Seynod 2 – sillingy 2 - Ht Rhone 1 – Amphion 1 – Sciez 3 – Thonon 4 - St Jeoire la Tour

U7

Le 05.03.2022

Arenthon Scientrier - Amphion – Thonon

Le 19.03.2022

Bonneville - Ville la Grand – Etrembière - St Jeoire La Tour

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Georges GAILLARD, ancien arbitre du District. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

14EME MIN : INTERRUPTION DES RENCONTRES DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Suite à la réunion du [Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 21 mars 2022 et au communiqué paru](#), la commission PMS (Prévention, Médiation, Sécurité) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'est réunie ce mardi 5 avril en présence de la section régionale de l'amicale des arbitres UNAF, pour envisager les mesures à prendre à court et moyen termes afin d'essayer d'endiguer la recrudescence de la violence et des incivilités constatée sur et autour des terrains régionaux et départementaux.

Outre la surveillance accrue de certaines rencontres à fort enjeu en y désignant plus d'officiels jusqu'à la fin de la saison, elle a décidé de proposer au prochain Conseil de Ligue du 9 avril de doubler toutes les sanctions prévues au barème disciplinaire pour des voies de fait sur officiel ou blessure grave d'un autre acteur de la rencontre après un acte de brutalité. Cette mesure s'accompagnera d'un retrait de points systématique à l'encontre de l'équipe du ou des fautifs et ce avec effet immédiat.

En guise de « dernier rappel avant sanctions », elle a également décidé que **toutes les rencontres régionales (et départementales pour les districts qui le souhaitent – à l'exception de toutes les compétitions nationales) des 9 et 10 avril prochains seront interrompues à la 14^e minute (minute à laquelle un arbitre officiel de la ligue a été violemment agressé lors d'un match de R2 du 27 mars)**. Le ou les arbitres officiels désignés rentreront alors aux vestiaires, accompagnés si elles le souhaitent des 2 équipes, pour une durée de 5 minutes (la rencontre ne reprendra qu'après ce délai de 5 minutes passé).

Il s'agit là d'une mesure destinée à faire prendre conscience à tous les acteurs du jeu et aux spectateurs que violence et incivilités n'ont rien à faire sur nos terrains mais également d'un témoignage de solidarité envers l'arbitre sévèrement agressé et à travers lui, envers tous ceux qui ont été victimes de violence lors d'une rencontre sportive.

Bien évidemment, les équipes qui tenteraient de poursuivre le match faisant fi de cette interruption auraient match perdu par pénalité.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football espère vivement que ces mesures réussiront à apaiser rapidement les rencontres régionales et départementales, surtout en cette période où beaucoup de matchs vont revêtir un enjeu sportif particulier.

A défaut, elle est déterminée à aller encore plus loin dans les mesures à prendre car il est hors de question de « laisser faire ».

Merci de vous associer à cette action pour affirmer votre soutien plein et entier en partageant largement ce message.

> **Protocole de la 14^{ème} minute (matchs régionaux du week-end des 9 et 10 avril 2022) :**

- L'arbitre officiel du match siffle l'interruption temporaire de la rencontre à la 14^{ème} minute environ à l'occasion d'un arrêt de jeu. Le ou les arbitres officiels rejoignent leur vestiaire.
- Si elles le souhaitent, les équipes peuvent en faire de même ou rester sur le terrain (tout geste de solidarité sera le bienvenu).
- Lorsqu'un délégué officiel est présent, il mentionnera sur son rapport dans les observations diverses le respect de la mise en place de ce protocole et relèvera d'éventuelles manifestations hostiles et/ou bienveillantes.
- Après 5 minutes de délai, l'arbitre reprendra le cours de son match selon l'arrêt de jeu précédant l'interruption de la rencontre.

Télécharger le message : [la violence hors-jeu – 6 avril 2022](#)

COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

PROJET CLUB

LABEL FEMININ

Les clubs suivants : **Annecy – Beaumont/Collonges – Marignier – Thonon** arrivent en fin de validité en juin 2023. Une campagne de renouvellement et d'engagement sera ouverte.

PRATIQUE

PLATEAU FEMININ

Les plateaux féminin Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9), Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) et Foot à 8 (sous-catégorie U10-U11-U12-U13) sont l'occasion de réunir les joueuses U7F à U13F de votre club afin de les faire évoluer ensemble.

Samedi 16 avril à St Julien en Genevois de 10h à 12h

Équipes inscrites :

Foot à 4 : Ent. Annecy/Meythet/Pringy – TEGG - Ent. Annecy/Meythet/Pringy 2 – TEGG 2

Foot à 5 : Ent. Annecy/Meythet/Pringy – TEGG - Ent. La Roche/St Pierre - Ent. La Roche/St Pierre 2 – Ent. Ayze/Amancy/Vougy – Beaumont/Collonges – Beaumont/Collonges 2 - US Saint Julien – Viry – Ent. Villaz/Filières/Evires

Foot à 8 : Ent. Annecy/Meythet/Pringy - Ent. Annecy/Meythet/Pringy 2 – TEGG – Ent. La Roche/St Pierre – Ent. La Roche/St Pierre 2 – Ent. Ayze/Aman/ Vougy et La Semine

Samedi 16 avril à Bons en Chablais de 10h à 12h

Équipes inscrites :

Foot à 4 : Perrignier – Cranves Sales – Annemasse/Gaillard – Arve Montagne

Foot à 5 : Bons/St Cergues – Perrignier – Cranves Sales – Marignier – Fillinges – Vetraz et Arve Montagne

Foot à 8 : Ballaison – Annemasse/Ambilly – Arve Montagne

Calendrier :

Samedi 28 mai en extérieur - **Samedi 4 juin** Événement promotion « FETE DU FOOTBALL FEMININ » sur la journée au parc des sports d'Annecy.

TECHNIQUE (Plan d'action)

- **PPF U12F :**
 - Mercredi 27 avril Centre de perfectionnement
 - Mercredi 15 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse

- **PPF U13F :**
 - Mercredi 27 avril Centre de perfectionnement
 - Mercredi 15 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse

- **PPF U14F :**
 - Mercredi 13 avril Centre de perfectionnement
 - Lundi 18 avril Tournoi de préparation
 - Samedi 30 avril Challenge Inter District

- **PPF U15F :**
 - Jeudi 28 avril Centre de perfectionnement
 - Mercredi 8 juin Match de préparation
 - Mercredi 22 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION DES JEUNES

REPORT DES MATCHS DU WEEK-END DU 2/3 AVRIL 2022

- Féminines D1 – D2 : 29 mai 2022
- U13 – U17 – U20 – U15F – U18F : 30 avril 2022 ou 28 mai 2022
- U15 : 1^{er} mai 2022

Les reports déjà programmés à ces dates ont été décalés. Pensez à consulter le site du District pour les nouvelles dates.

COMMISSION SPORTIVE

REPORT DES MATCHS DU WEEK-END DU 2/3 AVRIL 2022

- **SENIORS POULE DE 14**

Matchs reportés au week-end du 4 et 5 juin (attention dernière journée, pas de changements possibles)

- **SENIORS POULE DE 12**

Matchs reportés au week-end du 30 avril et 1^{er} mai

Les reports déjà programmés à ces dates ont été décalés. Pensez à consulter le site du District pour les nouvelles dates.